

Recommandations du PRIF 2020	Réalisé	A faire
Protection du patrimoine naturel	La note de stratégie biodiversité qui pose l'ensemble des principes d'identification des enjeux et de protection des espèces et milieux a été retravaillée en commission, présentée au bureau et comité. Elle est validée. Elle traite de l'ensemble des recommandations du PRIF.	Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action
Définir des protections proportionnels aux enjeux	La présentation générale de la biodiversité dans le PNR est terminée. (Prestation Thierry Roy) La consolidation (collecte, vérification, structuration) des données biodiversités existantes est terminée.	Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action
Déploiement d'un réseau d'aires protégées, connectées par une armature naturelle aux fonctionnalités écologiques restaurées et préservées	La méthodologie pour cartographier les enjeux biodiv réalisée pour un échantillon test de 5 espèces à haute valeur patrimoniale est terminée. La méthodologie permet de spatialiser les enjeux étudiés et de définir les priorités de restauration/protection. La méthodologie sera ensuite appliquée aux autres espèces lors de la création du PNR. La cartographie des aires protégées existantes et des trames mobilisables (chemins ruraux) est terminée.	Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action Réflexion à conduire sur la création d'une réserve sur les sites d'extraction en fin d'activité à Sablonnière.
Poursuivre l'acquisition de connaissances naturalistes sur le territoire	La stratégie d'acquisition de connaissance sera faite sur la base de la cartographie des enjeux (cf. ci dessus)	Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action
Préservation des paysages		
Analyse des dynamiques et élaboration d'un diagnostic	L'analyse archéo géographique qui permet d'identifier les dynamiques paysagères et de comprendre l'occupation des sols est terminée.	Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action
Elaborer un cahier des paysages qui fixera des objectifs de qualité paysagère et urbaine et définira des principes de protection des structures écopaysagères.	La note paysage, qui caractérise les paysages de Brie et les enjeux de protection a été retravaillée en commission puis transmise aux élus qui l'ont validée.	Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action

<p>Définir une stratégie ambitieuse de requalification paysagère et de résorption des zones dégradées et des points noirs paysagers identifiés par les instances nationales : zones d'activités économiques peu intégrées, lotissements importants et constructions nouvelles sans lien avec le tissu bâti existant, habitat dispersé ou encore infrastructures linéaires, qui se situent entre autres en basse vallée du Grand Morin et le long de la RD934.</p>	<p>La note paysage et la note développement économique forment ensemble le référentiel de la requalification. La cartographie des secteurs à requalifier de la basse vallée du grand Morin et de la CC des Deux Morin est finalisée.</p> <p>Le diagnostic de la CCI en lien avec les deux EPCI permet de bien délimiter l'armature commerciale du territoire et les ZAE/ZAES.</p> <p>La note de stratégie développement économique est finalisée. Une prolongation des partenariats avec la chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers est en cours de finalisation. Ils ont pour objectif d'identifier les réseaux de porteurs de projets vecteur de développement durable pour favoriser la transition économique durable.</p> <p>L'illustration graphique des enjeux et des méthodes de requalification des espaces publics ruraux est terminée.</p>	<p>Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action</p>
<p>Envisager un éventuel réajustement du périmètre d'étude par l'exclusion des zones dégradées pour lesquelles il n'apparaîtrait pas de réversibilité possible en lien avec l'action du PNR, qui pourra donner lieu à une proposition de classement partiel de certaines communes</p>	<p>L'Etat a produit une carte des zones dégradées pour lesquelles il n'apparaît pas de réversibilité. Mais cette carte englobe l'ensemble de la basse vallée du grand Morin alors qu'il existe des secteurs à haute valeur patrimoniale . Le SMEP a élaboré une cartographie resserrée des zones dégradées.</p>	<p>Définir la qualification finale des ces secteurs zones dégradées ou zones d'exclusions.</p>
<p>Veiller à l'intégration paysagère des projets, en particulier l'éventuel développement de zones d'activités et le projet de contournement routier de l'agglomération de Coulommiers, afin d'assurer l'exemplarité de leur insertion paysagère.</p>	<p>Les atlas communaux produits par le SMEP sont finalisés. Ils spatialisent les enjeux paysage, biodiversité, hydraulique et serviront à la mise en œuvre de la séquence éviter, réduire, compenser pour chaque nouveau projet.</p>	
Aménagement du territoire		
<p>Maîtriser l'urbanisation via un aménagement durable du territoire assurant la protection stricte du patrimoine naturel et des continuités écologiques, afin d'atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette</p>	<p>Conformément à la méthodologie propre aux PNR, le SMEP, avec les élus concernés, fait la cartographie des enveloppes urbanisables maximum en prenant en compte les enjeux paysager. Ce travail se fait dans le cadre du ZAN, en lien avec le PLUI de la CC2M et sur la base des documents d'urbanismes en vigueur pour la CA. La définition des enveloppes urbanisables est faite pour la CC des deux Morin et elle est faite pour les communes à enjeux de la basse vallée du Grand Morin.</p>	<p>Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action</p>
Préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques		

<p>Formaliser entre les différents organismes compétents la répartition des compétences et l'articulation des missions du PNR dans le domaine de l'eau</p>	<p>La note stratégique produite par le SMEP sur le fonctionnement hydraulique du territoire propose un diagnostic et les principes de collaboration avec le Smage pour son amélioration.</p> <p>La cartographie des talwegs, des mares et l'étude topographique des lits majeurs est finalisée.</p> <p>BL évolution dans le cadre de la présentation de l'état initial du territoire, à la demande du Smep, à produit la cartographie des acteurs.</p>	<p>Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action</p>
<p>Soutenir, en lien avec les filières agricoles, les démarches de réduction des pollutions diffuses</p>	<p>La diffusion des polluants agricoles est étudiée depuis plus de 10 ans sur le bassin versant de l'Orgeval. Ce programme de recherche est piloté par l'Inrae, les Mines-Paristech et l'Université Paris Sorbonne. Le SMEP en est aujourd'hui associé à ce programme de recherche. L'étude en archéogéographie pilotée par le SMEP permet de compléter les mesures physiques propres à ce programme par la cartographie des drains qui permet de faire le lien entre le point de mesure et la surface agricole correspondante. Le programme de recherche de l'Orgeval dispose par ailleurs de données sur les temps de décantation des polluants qui peut servir à une stratégie de purification de l'eau au sortir des drains, basée sur le réseau de mares existant ou à compléter (solutions fondées sur la nature).</p> <p>La protection des eaux de captage reste cependant sans réponse. Il s'agit des échanges entre les aquifères de Brie et de Champagne qui alimente la région parisienne. Pour éclaircir ce point le BRGM travaille à la réalisation d'une coupe géologique précise permettant de comprendre le régime de circulation des eaux souterraines.</p> <p>La convention avec la chambre d'agriculture a pour objet de réfléchir à l'allongement des rotations et à une meilleure mobilisation des auxiliaires dont un des bénéfices attendus est la réduction des pesticides et désherbants. Les expérimentations identifiées sur le territoire concernant le lin, la luzerne et le chanvre fournissent des pistes opérationnelles de premiers plans. Les premiers relevés sont faits.</p>	<p>Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action</p>
<p>Développement durable des filières agro-économiques</p>		

<p>Promouvoir l'économie circulaire et locale, de favoriser les pratiques de cultures et d'élevage agro-écologiques fondées sur la biodiversité et de s'appuyer tant sur les filières innovantes que sur les savoir-faire historiques</p>	<p>La note d'enjeux agriculture est finalisée en lien avec BL Evolution.</p> <p>Les partenariats avec le chambre d'agriculture et le pédologue Yves Hardy sont en cours et seront reconduits annuellement. L'objectif est de disposer de données scientifiques pour réfléchir à l'adaptation des pratiques agronomiques.</p> <p>L'analyse des savoir faire agronomiques historiques est finalisée. Cette analyse porte sur l'étude des crises agricoles passées, l'évolution des pratiques agronomiques, l'évolution de la spatialisation des cultures, l'évolution des pratiques en matières d'intrants et de pesticides et l'identification de programmes de recherches de pointe sur l'ensemble de ces sujets</p> <p>Concernant les pratiques innovantes, un partenariat avec agro Paris tech et agro dijon sera prochainement proposé aux élus concernant les écosystèmes agro-écologiques.</p>	<p>Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action</p>
<p>Prévoir une stratégie sylvicole garantissant la fonctionnalité écologique et la conservation des habitats naturels forestiers</p>	<p>La réflexion engagée par quelques acteurs pionniers de la forêt privé et les échanges avec la scierie Roeser, permettent de réfléchir à une meilleure gestion de la forêt et d'y intégrer les fonctionnalités écologiques.</p>	<p>Traduire les enjeux identifiés en orientations et plan d'action</p>
Transition énergétique		
<p>Mettre en place sur le territoire des politiques permettant la sortie progressive des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif national de neutralité carbone à l'horizon 2050.</p>	<p>La transition énergétique doit être compatible avec la préservation des paysages et de la biodiversité. La méthanisation déjà présente nécessite d'être accompagnée. Mais le véritable enjeu est d'améliorer la sobriété énergétique des principaux acteurs. La récente expérimentation conduite par des agriculteurs bio sur la mobilisation de l'azote naturel en remplacement d'intrants chimiques est une piste très innovante et appliqué à un poste parmi les plus consommateur d'énergie.</p>	<p>Se positionner sur le développement de l'éolien, des parcs photovoltaïque et sur la méthanisation.</p>
Protection et la valorisation du patrimoine culturel ainsi que l'accueil et l'éducation du public		
<p>Structurer l'offre touristique et culturelle et de développer et valoriser les savoir-faire historiques et les productions locales</p>	<p>Cet item est traité dans la note développement durable et les travaux de la commission dédiée.</p>	
<p>Maintenir un équilibre entre les différents usages de loisirs des espaces naturels (circulation des véhicules à moteur, randonnée, chasse, pêche, etc.)</p>	<p>Le SMEP a cartographié l'ensemble des chemins communaux du territoire. Cette carte servira de base à la définition d'itinéraires conciliant la découverte du patrimoine et l'économie locale (producteurs, gîtes, polarité commerciale de centre bourg réalisé par la CCI)</p>	<p>Actions à définir</p>
Mise en œuvre de la charte		
<p>Un dispositif d'évaluation et de suivi de l'évolution du territoire devra être défini</p>	<p>La définition des questions évaluatives est une des prestation attendue du bureau d'étude en charge de l'évaluation environnementale.</p>	<p>Questions évaluatives à définir après le choix des orientations</p>

Gouvernance		
Associer la société civile (conseil local de développement, associations, professionnels, citoyens)	Le récit des auteurs est un mode de concertation qui permet d'identifier des acteurs engagés dans une démarche de développement durable et d'aborder des sujets qui font débat dans le territoire (urbanisme méthanisation...) Ce media permet d'éviter des débats conflictuels peu productifs en réunion publique.	
S'assurer de l'adhésion des communes du périmètre et de tisser des liens de coopération avec les territoires alentour	RAS	

Calendrier prévisionnel	Exercice 2025	
L'état initial du territoire est finalisée		
Organisation avec BL Evolution des ateliers enjeux, définition des orientations et mesures	Janvier Mars 2025	
Rédaction de l'avant projet de Charte	Avril août 2025	
Sollicitation de l'avis intermédiaire de l'Etat	sept-25	